

**RAPPORT ANNUEL
DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES
2021-2022**

Le 29 août 2022

Commission des
affaires étudiantes



**UNIVERSITÉ
LAVAL**

TABLE DES MATIÈRES

1. Fonctions et composition de la Commission -----	1
2. Mandats et travaux de la Commission-----	1
2.1 Finalisation de l’Avis prospectif sur les enjeux de la condition étudiante dans un horizon de sept à dix ans-----	2
2.2 La reconnaissance de l’engagement étudiant et de l’expérience extracurriculaire-----	4
2.3 La redéfinition de l’expérience étudiante et des relations entre les enseignantes et enseignants et leurs étudiantes et étudiants dans le contexte d’une présence grandissante de l’enseignement en ligne -----	4
2.4 La condition des étudiantes et étudiants allophones aux cycles supérieurs dans les laboratoires de recherche dont la langue d’usage est l’anglais -----	5
2.5 Perspectives 2022-2022-----	7
3. Remerciements -----	7
ANNEXE 1 -----	8
ANNEXE 2 -----	10

1. Fonctions et composition de la Commission

La Commission des affaires étudiantes a pour fonction de considérer, à la demande du Conseil d'administration, du Conseil universitaire, de la rectrice ou du recteur ou d'une association étudiante, toute question intéressant l'ensemble de la communauté étudiante (article 125 des Statuts de l'Université Laval¹). En vertu de l'article 118 des Statuts de l'Université Laval, la Commission des affaires étudiantes fait état de ses travaux au Conseil universitaire une fois par année. Elle présente, dans ce rapport, l'état d'avancement des activités menées au cours de l'exercice précédent.

Outre certains mandats confiés spécifiquement par l'administration de l'Université Laval, la Commission des affaires étudiante discute, planifie et détermine les mandats sur lesquels elle souhaite travailler et fait part de ses projets de mandat à la rectrice ou au recteur et au vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes. Ainsi, plusieurs mandats émergent de la Commission, qui travaille avec le soutien et la collaboration de différents membres de la communauté de l'Université Laval interpellés par les enjeux relatifs à la condition étudiante.

Sont membres avec droit de vote, outre le président : sept enseignantes ou enseignants (six professeures ou professeurs et une personne chargée de cours) ainsi que sept étudiantes et étudiants (quatre du premier cycle, deux des cycles supérieurs et un alternativement du premier cycle ou des cycles supérieurs). Sont aussi membres d'office, sans droit de vote : la rectrice ou le recteur, le ou la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes, la personne chargée des affaires étudiantes par le vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes, ainsi que le ou la secrétaire de la Commission.

Pour tenir une réunion de la Commission des affaires étudiantes, il est nécessaire d'avoir un double quorum : le quorum étudiant (trois membres) et le quorum enseignant (trois membres). La liste des membres pour l'année 2021-2022 est présentée à l'[Annexe 1](#).

La Commission siège officiellement toutes les deux semaines durant les sessions d'automne et d'hiver. Outre ces réunions statutaires, elle travaille régulièrement en comités *ad hoc* pour préparer et optimiser les séances, contribuant ainsi à une évolution efficace des différents mandats auxquels elle se consacre. De plus, tout au long de l'année, elle organise des rencontres avec les facultés, les associations étudiantes facultaires et les divers services de l'Université Laval afin de mieux appréhender la réalité et les besoins de la communauté étudiante et ainsi mener à bien l'ensemble de ses mandats.

2. Mandats et travaux de la Commission

Au cours de l'exercice 2021-2022, la Commission a tenu 10 séances régulières qui se sont toutes déroulées de manière virtuelle, à l'exception d'une séance réalisée en présence.

Entamés en 2020-2021, les travaux relatifs à la préparation de l'Avis prospectif sur les enjeux de la condition étudiante dans un horizon de sept à dix ans² se sont poursuivis à l'automne 2021.

¹<https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/BSG/Documents/Statuts-Universite-Laval.pdf>

²<https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/BSG/Documents/Statuts->

Le reste de l'année a été consacré à des recherches exploratoires pour évaluer la pertinence de traiter plus en profondeur trois sujets particuliers :

- La reconnaissance de l'expérience étudiante hors campus.
- La redéfinition de l'expérience étudiante et des relations entre le corps professoral et la communauté étudiante dans le contexte d'une présence sans cesse grandissante de l'enseignement à distance et de l'interposition de différents outils numériques entre le corps enseignant et les étudiantes et les étudiants.
- La condition des étudiantes et étudiants allophones aux cycles supérieurs dans les laboratoires de recherche où la langue d'usage est l'anglais. (À noter que ce possible thème était déjà annoncé dans le document Projets de mandats pour les années 2020-2022³ présenté au Conseil universitaire en novembre 2020.)

Ce projet de recherches exploratoires devant occuper l'essentiel de l'hiver 22 a été validé par la rectrice et le vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes lors de la séance du 4 novembre 2021. Ces derniers venaient prendre connaissance des préoccupations des membres de la Commission et discuter en particulier de l'expérience étudiante dans un contexte sanitaire plus favorable à l'enseignement en présence qui s'annonçait à ce moment.

La Commission a par ailleurs été invitée à donner son avis sur trois projets de réformes et de politiques institutionnelles :

- Le projet de modification de la Politique institutionnelle de développement durable ;
- Le projet de Politique cadre en matière de persévérance scolaire ;
- Le questionnaire d'auto-identification confidentiel en matière d'équité, de diversité et d'inclusion en cours d'élaboration, devant éventuellement être rendu disponible sur monPortail.

Le président a par ailleurs effectué des suivis auprès des services concernés par diverses recommandations découlant d'avis antérieurs. Enfin, il a participé au processus de révision des statuts de l'Université Laval.

2.1 Finalisation de l'Avis prospectif sur les enjeux de la condition étudiante dans un horizon de sept à dix ans

Rappelons que conformément à l'article 7.1.1 de la Politique sur la planification stratégique institutionnelle⁴, six mois avant la fin du mandat de la rectrice, la Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval avait été appelée à produire une analyse prospective de la condition étudiante dans le but de guider les futures orientations de l'institution. Ce travail avait occupé une partie de l'année 2020-2021. À l'automne 2021, trois autres séances ont été consacrées à la

[Universite-Laval.pdf](#)

³<https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouvernance/commissions/cae/2020-CAE-projets-mandats-2020-2022.pdf>

⁴https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique_sur_la_planification_strategique_institutionnelle.pdf

finalisation de l'avis en tenant compte, en particulier, des commentaires reçus par les personnes qui avaient été consultés à l'hiver 2021 et à qui avait été soumise une version préliminaire de l'avis.

L'avis prospectif a été déposé au Conseil universitaire le 7 décembre 2021.

En résumé, cet avis aborde les résultats d'une étude prospective des conditions dans lesquelles les futurs étudiants et étudiantes évolueront, des éléments qui les caractériseront, ainsi que des facteurs qui contribueront à leur épanouissement lors de leur passage à l'université.

Sur le plan sociétal, les recherches démontrent que quelques phénomènes déjà bien installés dans notre société s'intensifieront au cours des prochaines années ; le réchauffement climatique et la dégradation des écosystèmes de notre planète contribueront à une augmentation de l'écoanxiété et des mouvements migratoires. La surpopulation et la situation de pauvreté grandissante dans certains pays pourraient entraîner l'émergence de virus favorisant une instabilité sur le plan sanitaire. À l'instar de la pandémie de la COVID-19 qui a en quelque sorte forcée la population à s'adapter, ce contexte sanitaire pourrait générer une exacerbation des problèmes de santé physique et psychologique des étudiantes et étudiants chez qui la prévalence de l'anxiété est en partant très élevée. Les inégalités que nous connaissons se feront encore ressentir sur plusieurs plans : scolaire, numérique, économique, etc, ce qui demandera la mise en place de ressources en vue de soutenir l'équité dans la communauté étudiante.

Quant aux étudiantes et aux étudiants, ils auront accès à une multitude de données et de formations grâce à l'utilisation grandissante du numérique. Si les technologies seront largement présentes à l'université, des écarts se remarqueront dans la maîtrise des compétences numériques et informationnelles. Parmi une large offre de formation en présence ou en mode virtuel, les étudiantes et étudiants auront l'embarras du choix. Les spécialistes anticipent qu'ils préconiseront les formations qui leur offrira la chance de participer de manière effective à la formation. Les infrastructures et les environnements de qualité, accueillant la différence des uns et des autres, guideront fort probablement leur choix d'un établissement universitaire.

La population étudiante se caractérisera par une diversité de sa composition jusqu'à présent inégalée. Une augmentation de l'accueil d'étudiantes et étudiants internationaux et des personnes en formation continue est entre autres à prévoir. Ayant des attentes variées, les étudiantes et étudiants chercheront à trouver leur place dans des lieux sécuritaires où ils se reconnaîtront et partageront des valeurs avec des groupes auxquels ils s'identifient et avec l'université. Les ressources mises en place pour favoriser la création de milieux respectueux de l'environnement, de la communauté et pour agir sur les inégalités pourraient être déterminantes pour l'attraction des futurs étudiants et étudiantes. Elles et ils chercheront une formation souple et pertinente pour la maîtrise de compétences complexes du marché du travail intégrant entre autres le numérique et l'intelligence artificielle. Cette formation devra les amener à développer leur compétences relationnelles et communicationnelles avec des enseignantes et enseignants qui occuperont de plus en plus un rôle de guide et d'accompagnateur.

Dans un monde à l'équilibre social, sanitaire, économique et environnemental précaire qui génère tout autant d'inquiétudes que de possibilités, les futures étudiantes et étudiants chercheront du sens dans leur projet d'études, mais également des repères et la sécurité, offerts entre autres par le biais de la religion, de la spiritualité et de partage dans des lieux de sécurisation culturelle.

2.2 La reconnaissance de l'engagement étudiant et de l'expérience extracurriculaire

Abordé avec la rectrice lors de la séance du 4 novembre 2021, ce thème a fait l'objet de discussion lors de deux séances. Les membres ont pu en particulier prendre connaissance d'expériences de formation hors cours dans le cadre du programme *Accès savoirs*, qui, à l'instar d'autres expériences de formation, pourraient mériter une plus large reconnaissance institutionnelle, sous une forme ou sous une autre.

Ces réflexions ont toutefois été mises sur pause après que nous ayons été informés de démarches entreprises en parallèle par le vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes pour réviser rapidement sa *Politique de reconnaissance de l'implication étudiante*⁵, qui date de 2006. Un éventuel avis de la Commission portant sur le sujet serait venu trop tard. Tout de même, après quelques échanges, le VREAE a décidé d'inclure le président de la Commission dans le comité de révision et se proposait de consulter la Commission tout au long des travaux.

Il est à noter cependant que les travaux du comité de révision ont été reportés à l'automne 2022. La Commission et son président y seront associés.

2.3 La redéfinition de l'expérience étudiante et des relations entre les enseignantes et enseignants et leurs étudiantes et étudiants dans le contexte d'une présence grandissante de l'enseignement en ligne

Le contexte sanitaire des deux dernières années a engendré de nombreuses transformations des modalités d'enseignement et des stratégies pédagogiques. Ces transformations ont poursuivi et accéléré divers changements qui prenaient tranquillement place dans les universités depuis une décennie. L'interposition de plus en plus importante de différents outils numériques entre le corps enseignant et les étudiantes et étudiants et le recours sans cesse grandissant à l'enseignement à distance sont en effet venus modifier les manières d'apprendre et les rapports qu'entretiennent les membres de la communauté universitaire. La composition et les attentes de la communauté étudiante se sont également transformées au cours des dernières années : l'âge moyen pour débiter un baccalauréat est maintenant de 23 ans et une très faible minorité des étudiantes et étudiants, tous cycles confondus, sont inscrits à temps complet ; la plupart partagent en fait leur temps entre leurs études, le marché du travail et leur famille, ne fréquentant le campus que de manière ponctuelle.

On peut dès lors s'interroger sur ce que peut être une expérience étudiante significative et de qualité dans une université partiellement ou complètement en ligne et comptant une population étudiante beaucoup moins présente sur le campus. On s'interroge aussi quant aux possibilités de tisser des liens sociaux significatifs et de développer un sentiment d'appartenance envers un groupe, un programme d'études et même un établissement d'enseignement, qui sont des vecteurs motivationnels reconnus pour contribuer à l'engagement des personnes dans leur programme.

La Commission a travaillé sur ce sujet lors de quatre séances, se penchant entre autres sur les résultats de l'enquête *Regard sur l'enseignement et l'apprentissage après 20 mois de pandémie* réalisée auprès des communautés étudiante et enseignante pour prendre connaissance de leurs

⁵<https://www.ulaval.ca/sites/default/files/notre-universite/direction-gouv/Documents%20officiels/Politiques/Politique-reconnaissance-implication-etudiante.pdf>

préférences respectives à l'égard des modalités d'apprentissage et d'enseignement au sortir de la pandémie de la Covid-19. La présentation qu'en a faite monsieur Nicolas Gagnon, directeur du Service de soutien à l'enseignement, a donné lieu à un échange instructif et nous a permis de prendre connaissance d'une documentation abondante sur le sujet. Nous avons convenu que le sujet mériterait une étude plus approfondie.

2.4 La condition des étudiantes et étudiants allophones aux cycles supérieurs dans les laboratoires de recherche dont la langue d'usage est l'anglais

La situation de certains étudiantes et étudiants allophones aux cycles supérieurs effectuant leurs recherches dans des laboratoires où tout se passe en anglais était à l'agenda de la Commission depuis près de deux ans, sans qu'elle ait eu cependant le temps de s'y arrêter. On nous avait signalé le cas préoccupant d'étudiantes et d'étudiants qui ne parlent ni ne lisent le français et pour qui l'anglais est une langue seconde, voire tertiaire, parfois mal maîtrisée. Isolées, vivant parfois dans une grande précarité financière, surchargées par les exigences de leurs recherches personnelles et celles du laboratoire où elles travaillent, sans accès aux services institutionnels d'aide (qui sont presque tous offerts uniquement en français) ou ignorant leur existence, ces personnes sont vulnérables et pourraient être victimes de divers abus. Quelques cas nous ont d'ailleurs été signalés.

La Commission a consacré plusieurs réunions à réfléchir à cette affaire dans le but, à court terme, de voir s'il s'agissait de cas isolés et relativement rares ou si nous étions devant un problème sérieux touchant plusieurs personnes, devant être étudié plus longuement et faire éventuellement l'objet d'un avis particulier de la part de la Commission. Très rapidement, nous avons choisi d'accorder la priorité à ce sujet.

Nous avons entre autres choses pris connaissance de quelques articles scientifiques et de billets de blogues en rapport à cette question. Nous avons aussi examiné les résultats d'une récente enquête du Bureau canadien des étudiants internationaux (BCEI), qui comporte des informations sur le bien-être de ces personnes et qui contient des données propres à l'Université Laval et propres aux étudiants qui, peut-on croire indirectement, connaissent peu ou pas le français.

La Commission a aussi entendu le témoignage de deux intervenants bien au fait de la situation : Marcel Bernier, à ce moment seul psychologue au Centre d'aide aux étudiants capable de donner des services en anglais, et Patrick Bissonnette, conseiller aux étudiants étrangers au Bureau de la vie étudiante.

Le président, parfois accompagnée de la secrétaire de la Commission, a aussi rencontré hors séance plusieurs personnes susceptibles de nous éclairer :

- Michel De Waele, adjoint au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes ;
- Lynda Agbo, représentante à l'Association des étudiantes et étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIÉS), qui recevait alors les plaintes déposées à l'AELIÉS ;
- Louise Careau, directrice du Centre d'aide aux étudiants ;
- Rachel Sauvé, directrice de l'École de langues de l'Université Laval, qui connaît bien les difficultés qu'éprouvent certains anglophones à étudier le français et les démarches entreprises par l'École de langues pour soutenir la francisation ;

- Mathieu Gagnon, directeur du Service des résidences de l'Université Laval, qui est en contact avec plusieurs étudiantes et étudiants allophones et qui a mis sur pied diverses mesures pour leur venir en aide ;
- Quatre membres de la direction de la Faculté de médecine : Louise Laperrière, adjointe à la vice-doyenne à la recherche, Hubert Marcoux (rencontré deux fois), directeur de la Direction des affaires étudiantes, Sylvain Bourgoïn, responsable de l'Axe Maladies infectieuses et immunitaires au CHU de Québec-Université Laval et Jacques Simard, vice-doyen à la recherche et aux études supérieures ;
- Trois membres de l'Association des chercheuses et chercheurs étudiants à la Faculté de médecine (ACCEM) : Arnaud Driussi, Émilie Gobeil et Aurélie Lacouture ;
- André Zaccarin, doyen de la Faculté des sciences et de génie, et Alain Garnier, vice-doyen aux études ;
- Trois membres de l'Association des étudiant·e·s gradué·e·s en sciences et génie de l'Université Laval (AEGSGUL) : Charles-Émile Fecteau, Ilona Grentzmann et Jean-Nicolas Vigneau ; notons que ces trois personnes sont également membres de SYNAPSE, un réseau de pairs aidants déployé dans plusieurs unités de la FSG et à tous les cycles, afin de soutenir les étudiantes et les étudiants éprouvant des difficultés ; notons aussi que l'AEGSGUL fait à chaque automne un sondage portant sur la santé psychologique et les conditions de travail de leurs membres (les résultats de sondages des dernières années nous ont été partagés) ;
- Kelly Burchell-Reyes, étudiante au doctorat en génie chimique ;
- Charles Morin, président de la Commission de la recherche ;
- Luc Simon, coordonnateur d'opérations au rectorat, bien au fait de diverses enquêtes nationales et internationales sur la condition des étudiantes et étudiants inscrits aux cycles supérieurs.

La Commission a aussi travaillé à l'élaboration d'un questionnaire visant à récolter des données directes. Deux versions de ce questionnaire ont été soumises pour validation auprès des personnes concernées et de différents experts. Le projet a finalement été mis sur la glace parce qu'il soulevait plusieurs difficultés, qu'on s'interrogeait sérieusement sur la possibilité d'obtenir un taux de réponses suffisant de la part des étudiantes et étudiants ciblés et parce que plusieurs des informations recherchées seraient disponibles dans la version 2021-2022 de l'enquête du Bureau canadien des étudiants internationaux (BCEI), dont nous aurons les résultats au cours de l'été 2022.

Quelques constats se dégagent de cette recherche exploratoire :

- La condition des étudiantes et étudiants dans les laboratoires de recherche est généralement bonne et les situations d'abus semblent plutôt rares. Lorsqu'elles surviennent, les conséquences peuvent toutefois être dramatiques pour la personne.
- Bien que le problème ne se limite pas aux étudiantes et étudiants allophones, ces derniers peuvent s'avérer plus vulnérables puisqu'ils sont davantage isolés.
- Certaines et certains sont par ailleurs issus de cultures où on n'ose pas exprimer son mécontentement envers des personnes en autorité. Cela explique qu'il soit difficile d'obtenir des données fiables et concrètes sur la situation des étudiantes et étudiants à risque.

- L'Université Laval est responsable de soutenir ces étudiantes et étudiants afin qu'ils puissent réussir leurs études.
- Il est opportun de poursuivre notre recherche en identifiant les bonnes pratiques là où elles existent, pour éventuellement recommander leur généralisation et, d'un autre côté, mieux connaître les situations à risque qui devraient être corrigées.
- Promouvoir les services et les ressources accessibles sur le campus, et ce, même aux membres étudiants réalisant leurs travaux hors campus est une avenue prometteuse. On devra peut-être recommander que diverses informations sensibles soient accessibles en anglais et peut-être en quelques autres langues ; idem pour les services d'aide aux étudiants (au moins en anglais).

2.5 Perspectives 2022-2022

La conclusion de la recherche exploratoire menée à l'hiver 2022 est que chacun de ces 3 sujets mériteraient une réflexion soutenue. Le premier sera examiné, en accompagnant le comité formé pour réviser la politique actuelle en matière de reconnaissance de l'engagement étudiant. Les deux autres le seront dans un ordre qui reste à déterminer, en tenant compte aussi d'autres mandats que pourrait nous confier notre rectrice, le Conseil universitaire, les associations étudiantes ou qui émergeraient de la communauté étudiante.

3. Remerciements

Les membres et le président de la Commission souhaitent adresser ses remerciements aux secrétaires de la Commission, mesdames Marie Laplante-Anfossi et Myriam Michaud (à partir du 14 février 2022), pour leur soutien remarquable au cours de l'exercice 2021-2022.

La Commission remercie également madame Martine Duquet pour son travail exceptionnel aux activités administratives et de secrétariat.

Enfin, la Commission tient à exprimer sa reconnaissance envers toutes les actrices et acteurs de la communauté lavalloise rencontrés au cours de cet exercice, ainsi que toutes les facultés, départements et directions de services ayant contribué à enrichir les travaux de la Commission. Cette dernière profite également de cette occasion pour souligner le soutien du vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes dans le cadre de la réalisation des mandats poursuivis au cours de ce dernier exercice.

Le président tient à exprimer enfin toute sa reconnaissance envers le travail réalisé par les membres de la Commission.



Johannie Boulet
Secrétaire



Victor Thibaudeau
Président

Le 29 août 2022

ANNEXE 1

PERSONNES CONSULTÉES EN 2021-2022

15 septembre 2021	<i>Politique de développement durable</i>
30 septembre 2021	Pierre Lemay et Audrey Pomerleau-Boivin – Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable
14 octobre	<p><i>Rencontre avec la communauté étudiante</i></p> <p>Sophie D'Amours – Rectrice</p> <p>Et sept étudiantes et étudiants dont :</p> <p>Dominique Beaulieu – étudiant au doctorat en géomatique</p> <p>Cyndelle Gagnon – étudiante au baccalauréat en agronomie et présidente de la CADEUL en 2021-2022</p> <p>Louis-Xavier Lamy, étudiant à la maîtrise en études internationales et secrétaire exécutif de l'AELIÉS</p> <p>Lynda Agbo, étudiante au doctorat en médecine moléculaire et secrétaire aux études et à la recherche de l'AELIÉS</p>
21 octobre 2021 Par courriel	<p><i>Suivi à propos de la construction de toilettes non genrées</i></p> <p>Frédéric Poirier- Service des activités sportives</p> <p>Geneviève Lapointe – Vice-rectorat à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux ressources humaines</p>
28 octobre 2021	<p><i>Application de la Politique de reconnaissance de l'implication étudiante</i></p> <p>Cindy Harquail – Direction des services aux étudiants</p>
3 novembre 2021	<p><i>Révision de la politique de la reconnaissance de l'engagement étudiant</i></p> <p>Caroline Sénécal, vice-rectrice adjointe aux études et aux affaires étudiantes</p>
11 novembre 2021	<p><i>Planification de la rencontre avec la communauté étudiante</i></p> <p>Danielle Poiré - Rectorat</p>
15 novembre 2021	<i>Rencontre comité du Fonds de soutien à l'emploi</i>
11 novembre 2021 et 23 novembre 2021	<p><i>Questionnaire d'auto-identification EDI</i></p> <p>Patricia Neitthoffer – Vice-rectorat à l'équité, à la diversité et à l'inclusion et aux ressources humaines</p>

<p>17 novembre 2021</p> <p>30 novembre 2021</p>	<p><i>Révision de la Politique sur la reconnaissance de l'implication étudiante</i></p> <p>Geneviève Champoux – Direction des services aux étudiants</p>
<p>16 Novembre 2021</p>	<p><i>Résultats du sondage sur les préférences quant aux formules d'enseignement</i></p> <p>Nicolas Gagnon – Service de soutien à l'enseignement Marie Audette – présidente de la Commission des études Marise Ouellet – secrétaire permanente de la Commission des études et de la Commission de la recherche</p>
<p>14 Décembre 2021 Par courriel</p>	<p><i>Recherches effectuées auprès des étudiantes et étudiants étrangers</i></p> <p>Michel Jacques – Bureau de la planification et d'études institutionnelles</p>
<p>17 janvier 2022</p>	<p><i>Projet de carrefour international : besoin des étudiantes et étudiants étrangers</i></p> <p>Yan Cimon – Vice-recteur adjoint aux affaires externes, internationales et à la santé</p>
<p>19 et 20 janvier 2022</p>	<p><i>Rencontre avec la communauté étudiante (2^e édition)</i></p> <p>Sophie D'Amours – Rectrice</p> <p>Étudiantes et étudiants dont : Jonathan Tedeschi, étudiant à la maîtrise en philosophie Cyndelle Gagnon, étudiante au baccalauréat en agronomie et présidente de la CADEUL en 2021-2022 Vololoniaina Rasoarimana, étudiante en sciences du bois Linda Wang, étudiante au baccalauréat en sciences du langage</p>
<p>1^{er} février 2022</p>	<p><i>Portrait des étudiantes et étudiants allophones œuvrant dans des laboratoires où les activités se déroulent en anglais</i></p> <p>Patrick Bissonnette – Bureau de la vie étudiante</p>
<p>3 février 2022</p>	<p><i>Expérience d'un étudiant réalisant ses études presque exclusivement à distance</i></p> <p>Antoine St-Pierre – étudiant aux études libres</p>
<p>17 février 2022</p>	<p><i>Démarche de la Table de concertation en engagement social</i></p> <p>Gabriel Huot - Agent de recherche et de planification, Vice-rectorat aux affaires internationales et au développement durable</p>

ANNEXE 2

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTUDIANTES 2021-2022

Victor Thibaudeau, président

Membres étudiants

Mandats ayant débuté lors de l'exercice 2021-2022	Durée
Vihanou Oronce Adanvoessi : maîtrise en administration des affaires, Faculté des sciences de l'administration	(2021-01-26 à 2022-01-25)
Jade Laflamme : baccalauréat intégré en philosophie et science politique	(2022-02-21 à 2023-02-20)
Rachid Ben Larbi : baccalauréat en droit	(2021-09-28 à 27-09-2022)
Antoine Corneau : baccalauréat en génie électrique, Faculté des sciences et de génie	(2021-04-29 à 2022-04-28)
Erika Vaillancourt, Baccalauréat en sciences et technique des aliments	(2022-04-20 à 2023-04-19)
Gabriel Charland : Microprogramme en génie électrique	(2021-09-22 à 2022-09-21)
William Sylvain : baccalauréat en génie agroenvironnemental	(2021-09-22 à 2022-09-21)
Abdelaziz El Bardouni : maîtrise en mesure et évaluation avec mémoire	(2021-09-28 à 2022-09-27)
Safiétou Niang Tall : Maîtrise en droit	(2021-01-26 au 2021-09-06)
Sarah Manzano : Baccalauréat en communication publique	(2021-10-28 à 2022-02-03)
Mandats ayant débuté lors de l'exercice 2020-2021 et s'étant poursuivis en 2021-2022	Durée
Henri Desjardins : certificat en études autochtones, Faculté des sciences sociales	2020-10-27 à 2021-10-26
Béatrice Guilmette : baccalauréat en relation industrielle, Faculté des sciences sociales	2020-10-27 à 2021-10-26

Membres enseignants

Mandats ayant débuté lors de l'exercice 2021-2022	Durée
Laura Monetta : professeure titulaire, Département de réadaptation, Faculté de médecine	2021-09-01 à 2023-08-31
Serge Kablan, professeur titulaire, Département de management, Faculté des sciences de l'administration	2022-02-28 à 2024-02-27
Jonathan Gaudreault, professeur titulaire, Département d'informatique et de génie logiciel, Faculté des sciences et de génie	2021-09-28 à 2023-09-27
Mandats ayant débuté lors de l'exercice 2020-2021 et s'étant poursuivis en 2021-2022	Durée
Thierry Belleguic, professeur titulaire, Faculté des lettres et des sciences humaines	2020-10-20 à 2022-10-19
Valérie-Anne Mahéo-Le Luel : professeure adjointe, Faculté des sciences sociales	2020-11-04 à 2022-11-03
Alice Vanlint, professeure adjointe, Faculté des sciences de l'éducation	2020-11-12 à 2022-11-11
Valérie Roberge : chargée de cours, Faculté de philosophie	2020-11-26 à 2022-11-25
Jean-Christophe Vuilleumard, professeur, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation.	2020-11-26 à 2022-02-27

Membres d'office

Sophie D'Amour : Rectrice

Robert Beauregard : Vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

Michel De Waele : Adjoint au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

Geneviève Champoux : Directrice par intérim de la Direction des services aux étudiants

Marie Laplante-Anfossi : Secrétaire de la Commission, remplacée par Myriam Michaud en date du 14 février 2022.